

Sfax le 16/10/2023

Demande de manifestation d'intérêt auprès d'un consultant individuel
N° CF 05-22

Objet : Animation d'une formation en team building dédiée pour les clubs des étudiants afin des les aider à travailler en groupe et renforcer les liens entre les membres de chaque équipe.

Pièces jointes : Termes de références de la formation.

Dans le cadre de l'accord entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du Programme d'Appui à la Qualité pour le Développement de la Gestion Stratégique des Établissements d'Enseignement Supérieur (PAQ-DGSE), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEG Sfax) a bénéficié d'un fond d'Innovation pour la modernisation, l'autonomie et la performance du système d'enseignement supérieur et de recherche pour la mise en œuvre du Projet : Gouvernance-Efficience et Modernisation de la FSEG Sfax : GEM-FSEGS

La FSEG de Sfax se propose d'utiliser une partie de cette allocation pour effectuer les paiements autorisés par le contrat à signer au titre de la présente mission.

Dans le cadre de ce projet, la FSEG Sfax invite, par la présente demande, les consultants intéressés à manifester leur intérêt à présenter une proposition pour " Formation des étudiants en team building ".

Les consultants individuels intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de la FSEG Sfax : <http://www.fsegs.tn>, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

- Lettre de candidature ;
- Expérience générale de l'organisme candidat avec les pièces justificatives
- Références récentes et pertinentes en missions similaires (ou en rapport étroit, études, formation et expérience dans le secteur, etc.).
- Curriculum Vitae du consultant qui va intervenir dans cette action ;
- Qualifications, diplômes et attestations du consultant ;
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives (connaissance du contexte, missions similaires ou en rapport étroit, études, formation et expérience dans le secteur, etc.).

- Une proposition détaillée du programme de la formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé des différents modules, leurs objectifs, les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.
- Le mode de sélection de l'organisme est celui de qualification de consultant selon les directives de la banque mondiale éditées en janvier 2011 et mises à jour en juillet 2014. Une commission de classement des candidatures établira la sélection selon un barème de notation des qualifications techniques.

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : raouda.kammoun@fsegs.usf.tn et trouver la version numérique des documents afférents à cet appel sur le site web de la FSEG Sfax_ <http://www.fsegs.tn>.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir au bureau d'ordre de la FSEG Sfax durant l'horaire du travail par voie recommandée, rapide poste ou les remettre en main propre, au plus tard **le 30/10/2023 à 10h** avec la mention suivante :

« *Ne pas ouvrir* »

CONSULTATION N° C°... manifestation d'intérêt pour l'animation d'une formation « Formation en team Building au profit des clubs des étudiants ».

**FSEG de Sfax, Route de l'aéroport km 4,
B.P. 1088, 3018 Sfax**

Le cachet du bureau d'ordre de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax faisant foi.

LU ET ACCEPTE PAR :

Le consultant

.....

 Le Doyen de la FSEG de Sfax

Pr. Younes BOUJELBENE



A Sfax, Le

A Sfax, Le

Annexe : TERMES DE RÉFÉRENCE ET ÉTENDUE DES SERVICES

Mission : Animation d'une formation en Team Building pour les clubs des étudiants de la FSEGS

1. Contexte	4
2. Population cible.....	4
3. Objectif	4
4. Période et durée de la mission.....	4
5. Résultats attendus.....	5
6. Profil du consultant/ expert	5
7. Conditions d'exécution de la mission	5
8. Mode de sélection.....	6
9. Livrables.....	7
10. Conflits d'intérêt	8
11. Confidentialité.....	8
12. Modalité de publicité.....	8

1.CONTEXTE



Dans le cadre de l'accord entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du Programme d'Appui à la Qualité pour le Développement de la Gestion Stratégique des Établissements d'Enseignement Supérieur (PAQ-DGSE), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEG Sfax) a bénéficié d'un fond d'Innovation pour la modernisation, l'autonomie et la performance du système d'enseignement supérieur et de recherche pour la mise en œuvre du Projet : Gouvernance-Efficience et Modernisation de la FSEG Sfax : GEM-FSEGS. La FSEG de Sfax se propose d'utiliser une partie de cette allocation pour effectuer les paiements autorisés par le contrat à signer au titre de la présente mission.

2. Population cible

La formation est offerte aux membres des clubs des étudiants de la FSEG Sfax ayant la volonté de participer au concours de la meilleure conception de mini projets en développement durable au profit de la FSEGS.

3. Objectifs

L'objectif global de la présente formation en team building est de mettre en place de nouveaux modes de fonctionnement et de développer les capacités individuelles des participants autour d'un projet collectif et fédérateur.

Objectif spécifique :

L'objectif spécifique de cette formation est de mettre en évidence le mode de fonctionnement et le positionnement de chacun dans l'équipe, les interactions existantes et le niveau d'efficacité collective afin de créer une équipe efficace et performante capable de fixer :

- *Son but et ses objectifs
- *les rôles et les responsabilités
- *les liens relationnels et les comportements
- *les méthodes de travail

4. Période et durée de la formation

La formation sera planifiée au cours du mois de Novembre 2023. La durée de la formation est de **1 jour**.

5. Les résultats attendus

- renforcer la cohésion de groupe en mettant tous les participants au même niveau. Il s'agit par exemple d'apprendre de nouvelles compétences ou d'élargir la culture générale.
- motiver l'équipe en l'invitant à promouvoir leur environnement
- impliquer chaque collaborateur à travers une activité collective afin d'améliorer la communication au sein de l'équipe.
- Renforcer la motivation collective et individuelle
- Améliorer les échanges par une meilleure communication en offrant à chaque collaborateur du temps pour s'exprimer.
- Elargir l'intelligence collective.
- Diminuer le stress au travail

6. Profil du consultant / de l'expert

L'assistance technique sera fournie par un expert indépendant œuvrant dans le domaine de l'ingénierie de formation, ayant :

- Une expérience justifiée et certifiée en formation de formateurs et de coaching des adultes ;
- Un diplôme universitaire ;

En outre, l'expert devra justifier des qualifications générales suivantes :

- Animation d'actions de formation de formateurs auprès des structures qualifiées en la matière.
- Une expérience dans des structures d'enseignement pour la même mission sera considérée comme un avantage.

7. Conditions d'exécution de la mission

7.1. Lieu de la mission

La mission peut être exécutée à la FSEG de Sfax ou dans un espace externe.

7.2. Moyens et ressources à mobiliser par le consultant

Le consultant prend à sa charge son transport : billet d'avion, transport urbain et interurbain, son hébergement et tous les frais engendrés par son séjour (Alimentation, etc.).

Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux pour sa propre utilisation.

7.3. Données, Service, Locaux, Personnel et Installations à fournir par le client durant la mission

Si la formation sera exercée au sein de La FSEG de Sfax, elle s'engage à mettre à la disposition du consultant, toutes les données et les documentations nécessaires à l'exécution de sa mission et de mettre à sa disposition les équipements et les moyens logistiques nécessaires durant l'exécution de la mission (Impression, Tirage, édition support numérique,).

7.4. Responsabilité du consultant

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité du consultant envers la FSEG de Sfax est régie par le droit applicable au marché.

8. Méthode de sélection

La sélection de l'expert/consultant Individuel est faite conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004 (Version révisée en Juillet 2014) ». Cependant, les consultants individuels appartenant à un bureau ou à un groupement peuvent présenter des candidatures individuelles.

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation (voir tableau 1) des qualifications techniques de l'expert comme suit :
Les qualifications en rapport avec la nature de la mission :

- ✓ La pertinence de CV,
- ✓ Les expériences en accompagnement et coaching entrepreneurial,
- ✓ Les références récentes en mission de coaching et formation entrepreneuriales.

- ✓ La connaissance du contexte local (missions accomplies en Tunisie, participation à des manifestations ou actions antérieures en Tunisie, maîtrise de la langue française, etc.).

Tableau 1: Barème de notation

Critères	Notation
<u>Qualifications à caractère général</u>	
- Diplômes,	15
- Expérience en formation des adultes	20
- Intégration dans l'écosystème entrepreneurial	15
<u>Qualifications en rapport avec la mission</u>	
- Les références récentes des cinq dernières années en mission similaires	30
<u>Connaissance du contexte local</u>	20
- Missions accomplies en Tunisie, participation à des manifestations ou actions antérieures en Tunisie, etc.	
Total	100

Le candidat le mieux classé sera contacté pour assister à la séance de négociation de son offre financière et de son contrat.

9. Livrables

Le candidat remettra à l'équipe PAQ DGSE-FSEG de Sfax et au doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax un projet d'exécution provisoire dans un délai maximum de 21 jours ouvrables.

Le consultant devra fournir les éléments suivants :

1- En réponse à la soumission de la consultation :

- Le dossier de candidature ;
- Une fiche technique présentant un résumé des objectifs et des résultats attendus de la formation ;

- Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé des différents modules leurs objectifs, les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.

2- Après la mission :

Le consultant s'engage de présenter à l'équipe PAQ DGSE-FSEG de Sfax un rapport détaillé retraçant les différentes actions réalisées, l'évaluation des projets demandés s'il y en a après la formation, les difficultés et le cas échéant les solutions proposées.

3- A la fin de la mission :

Le consultant est tenu de soumettre

- Les supports pédagogiques et les supports utilisés au niveau des séquences de formation.
- Un rapport de synthèse portant sur le déroulement de la formation et les recommandations possibles.
- Le rapport de synthèse est fourni au maximum deux semaines après la date de clôture de la formation.

10. Conflit d'intérêt

Les consultants en conflit d'intérêts, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect avec le projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leur conflit d'intérêts au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. Confidentialité

Le contractuel retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion.

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.



12. Modalité de publicité

Les présents termes de référence seront communiqués aux potentiels candidats par simple contact direct.

Annexe 1: Curriculum Vitae

1. Nom et prénom de l'expert

2. Date de naissance:

Nationalité :

3. Coordonnées : Adresse:

GSM :

Tel Fixe :

Email :

4. Niveau d'études:

Institution (Dates : début - fin)	Diplôme(s) obtenu (s)/ Discipline/ Spécialité

5. Compétences clés:

6. Affiliation à des associations/ groupements professionnels :

7. Autres formations

8. Langues: (bon, moyen, passable)

Langue	Lu	Parlé	Écrit

9. Expérience professionnelle:

Depuis-jusqu'à	Employeur	Poste

10. Compétences spécifiques de l'expert exigées dans le cadre de la mission

1	Expérience en communication
2	Mission d'expertise similaire
3	Mission similaire dans le milieu universitaire et de la recherche scientifique et de l'innovation

11. Missions similaires

Détails de compétences spécifiques à la mission	Expérience de l'expert qui illustre le mieux sa compétence pour la mission ¹	
01	Nom du projet : Année : lieu : Client : Poste : Activités	

¹ Rajouter autant de ligne que nécessaire

12. Informations complémentaires

J'atteste, en toute bonne conscience, que les renseignements susmentionnés reflètent exactement

ma situation, mes qualifications et mon expérience

Je m'engage à assumer les conséquences de toute déclaration volontairement erronée

Date: jour / Mois / Année |

Signature du Consultant